

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/bestiaire-de-l-academie-dans-le-calvado...>

 De

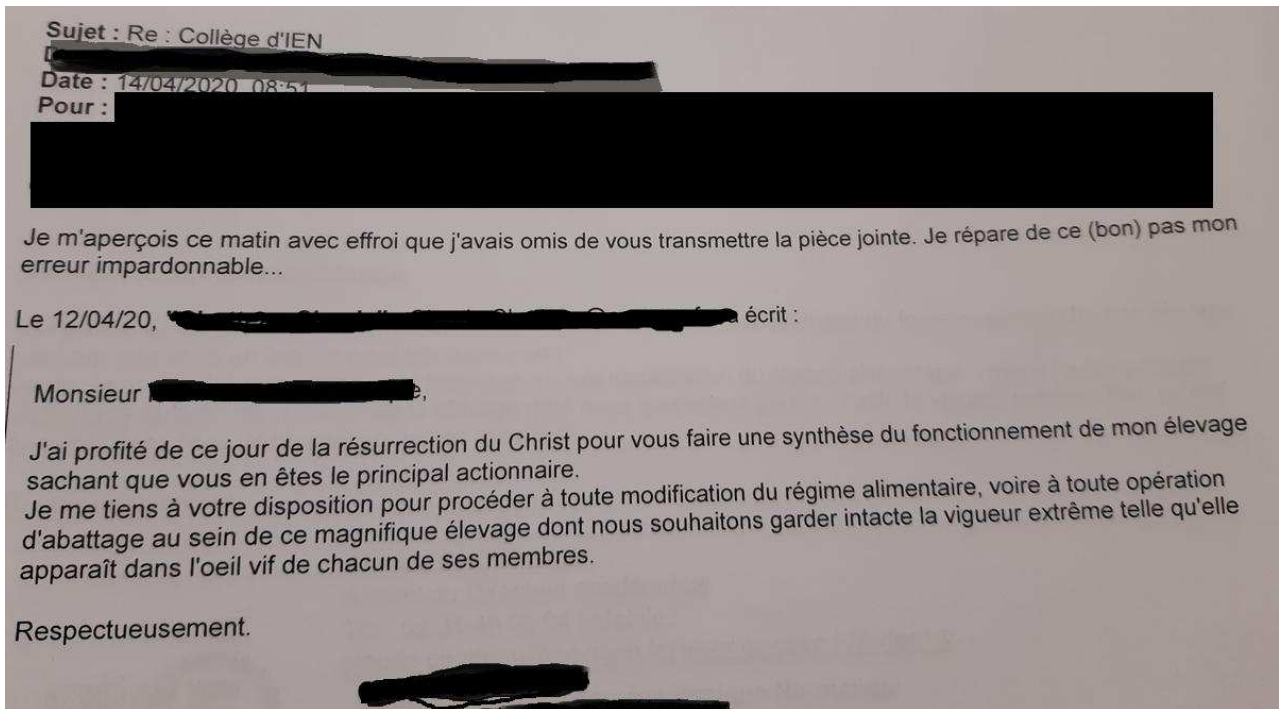
 3 min read

Bestiaire de l'académie dans le Calvados : la direction impliquée

Dans un article que [France Bleu Normandie](#) publiait début octobre, on apprenait qu'un document très embarrassant circulait par mail dans les services de la direction académique du Calvados. **Les inspecteurs y sont comparés à des chiens avec pour chacun une photo et une description précise de ses traits de caractère canin.** Un mois plus tard, nous nous sommes procurés un mail envoyé par un des membres de la direction des services de l'académie dans le Calvados. Dans ce mail que nous avons choisi de publier en floutant tous les noms et références qui peuvent permettre d'identifier l'auteur ou les destinataires, on comprend clairement que la hiérarchie de la direction académique de l'époque était au courant de l'existence de ce bestiaire.



Ce courrier électronique date du mois d'avril 2020 et contient en pièce jointe le fameux bestiaire en y faisant explicitement référence. Intitulé collège d'IEN (ndlr : IEN pour inspecteurs de l'éducation nationale), l'auteur y envisage "*des modifications du régime alimentaire*" (...) "*voire des opérations d'abattage*" pour garder "*intacte la vigueur extrême de ce magnifique élevage, telle qu'elle apparait dans l'œil vif de chacun de ses membres*".



Le mail envoyé le 14 avril 2020 au sein de la hiérarchie de la direction académique ©
Radio France - Pièce fournie à France Bleu

Rappelons que déjà dans le bestiaire, les termes utilisés étaient particulièrement dégradants. À chaque page de ce document, un inspecteur est humilié faisant l'objet d'un commentaire désobligeant et associé à une photo d'un chien ou d'une chienne :
"Attention, c'est de la race un peu hargneuse ! Ça vous mord volontiers le mollet (incapable d'aller plus haut)." Ou encore : "Têtu comme une mule, on se demande parfois s'il est aussi bête que ce qu'il veut nous faire croire."

Mais jusqu'à aujourd'hui, **la direction n'avait jamais été impliquée directement dans l'affaire**. Selon nos informations, c'est ce mail qui a relancé l'enquête de la police il y a quelques semaines. La première enquête n'avait pas permis d'identifier l'auteur du Bestiaire et avait été classée sans suite en juillet 2022. Dans cette affaire, trois plaintes au moins ont été déposées. L'enquête de police est toujours en cours, tout comme celle de l'inspection générale de l'éducation nationale, dont les auditions se poursuivent confirme la direction académique. La nouvelle directrice académique nommée en septembre 2021, donc après la diffusion de ce bestiaire, Armelle Fellahi explique qu'elle n'avait pas eu connaissance de l'existence de ce mail.